

0762087F
ACADEMIE DE ROUEN
COLLEGE RACHEL SALMONA
2 AVENUE JEAN MOULIN
76470 LE TREPORT
Tel : 0235505610

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/11/2015

Réuni le : 30/11/2015

Sous la présidence de : Bruno Duhamel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Pièce(s) jointe(s)

☐ Oui

☒ Non

Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Duhamel

Prénom : Bruno

Signé le: 01/12/2015 14:47:52